



Le prix mentorat Eric Crighton

Le Comité des prix de l'ACG est à la recherche de candidatures pour le premier *prix de mentorat Eric Crighton*. Ce prix honore la mémoire et les réalisations du professeur Eric Crighton (1969-2024).

Admissibilité

Le candidat ou la candidate doit être un membre en règle de l'ACG. L'Association canadienne des géographes décerne ce prix chaque année en reconnaissance d'un engagement exemplaire et soutenu en faveur du mentorat dans le domaine de la géographie. Il sert à reconnaître les contributions importantes des personnes qui guident, encouragent, soutiennent et suscitent la passion pour la géographie chez les étudiants et les chercheurs en début de carrière.

Ce prix commémore la contribution du professeur Crighton au soutien et à l'orientation des étudiants et des chercheurs en début de carrière dans leurs études et leur carrière en géographie. Eric était géographe médical et professeur de géographie, d'environnement et de géomatique à l'université d'Ottawa, où ses recherches portaient sur la santé environnementale prénatale, pédiatrique et indigène. Pendant plus de 20 ans, il a contribué à l'épanouissement de nombreux futurs géographes qui ont réussi leur propre carrière dans le milieu universitaire et ailleurs, a guidé de nombreux chercheurs en début de carrière et s'est fait le champion de l'ACG et de ses groupes d'étude en tant que moyen de soutenir les étudiants dans tout le pays.

Critères

1. Le prix est destiné à reconnaître le mentorat dans le contexte de la géographie canadienne. Le mentorat est compris comme un processus relationnel qui partage la sagesse, la perspicacité, les compétences, le soutien psychosocial et l'orientation professionnelle pour permettre la croissance individuelle et l'atteinte des objectifs d'un mentoré. Il peut prendre la forme d'une relation individuelle ou d'une relation collective, formelle ou informelle.
2. Le lauréat du prix doit être :
 - a. membre de l'Association canadienne des géographes avant la date de mise en candidature ;
 - b. citoyen canadien ou résident permanent.

Processus de sélection

Le Comité des prix de l'ACG fait part de ses recommandations au comité exécutif de l'ACG.

Mise en candidature

Les mises en candidature doivent être présentées dans une lettre adressée au président du Comité des prix de l'ACG, accompagnée de la page couverture remplie et signée par trois membres de l'ACG et/ou par des étudiants/stagiaires, des mentorés et/ou des collègues, actuels ou anciens, du candidat proposé. Si cela pose trop de problèmes, les noms des trois personnes proposant la candidature peuvent être ajoutés au formulaire à condition que chacune d'entre elles fait parvenir un courriel à l'adjoint exécutive de l'ACG (info@cag-acg.ca) confirmant son appui.

La lettre de mise en candidature doit préciser la catégorie du prix, devrait indiquer les contributions du candidat en matière de mentorat et expliquer pourquoi ces contributions sont significatives, et être jointe d'une version électronique récente du curriculum vitæ. Un minimum de trois et un maximum de dix lettres de réflexion personnelle (d'une page maximum, à simple interligne) doivent accompagner le dossier à titre de preuve. Ces lettres de réflexion personnelle, rédigées par des membres ou des non-membres de l'ACG, doivent décrire l'impact du candidat sur le développement, la carrière et la vie de l'intéressé.

Seulement UNE lettre de mise en candidature sera acceptée. Des pièces justificatives incomplètes et illisibles compromettent les chances du candidat et ne peuvent que nuire à l'étude de son dossier. La lettre, le curriculum vitæ ainsi que les documents d'accompagnement d'une longueur maximale de trente-cinq pages au total peuvent être envoyés en pièces attachées par courriel électronique à l'adresse suivante: info@cag-acg.ca. S'il vous plaît noter que la réutilisation des lettres de soutien associés à un autre processus (par exemple la permanence, la promotion ou de la sentence d'autres) n'est possible qu'avec l'autorisation écrite des auteurs originaux.

Date limite

Les mises en candidature doivent parvenir au bureau de l'ACG par courriel à info@cag-acg.ca avant le 31 janvier.